

UNIHOCKEY CLUB SIERRE (UHC Sierre)
CH-3960 Sierre

info@uhcsierre.ch

www.uhcsierre.ch

Unihockey Club Sierre

Concept de sécurité pour les journées double championnat à Sierre – Salle Omnisport – 04 octobre 2020

Version : 3 septembre 2020

Auteur : Ludovic Pellissier

Les principes suivants doivent être respectés impérativement lors des journées de championnat à Sierre :

1. Pas de symptômes aux matchs

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux journées de championnat. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.

2. Règles générales dans l'unihockey suisse

- Règles selon le plan de protection connu et reçu pour tous les clubs de Swissunihockey

3. Règles de sécurité pour les journées organisées par le UHC SIERRE

- Règles à tenir selon le plan de protection connu et reçu pour tous les clubs de Swissunihockey
- Pour chaque événement organisé par le UHC Sierre à domicile, un listing sera établi à l'entrée de la salle de Gym. Uniquement les personnes ayant rempli et signé le listing pourront pénétrer dans la salle.
 - Le club gardera ces listes pendant 14 jours au moins selon les directives OFSP.
 - Les équipes apportent à tous les matches une liste de joueurs avec leur nom, leur date de naissance, leur adresse et leur numéro de téléphone qui doivent être remis à l'organisateur, y compris entraîneurs, coachs/staff et membres de l'équipe qui ont voyagé avec eux.
- Du désinfectant sera mis à disposition sur les tables d'arbitrages et à l'entrée de la salle
- Des panneaux d'affichage du plan de protection et rappel pour Masque dans la salle
- Un flux de personne « entrée – sortie » sera établi

- Pour les spectateurs, des secteurs séparés avec un maximum de 300 spectateurs par secteur doivent être formés. Un gradin sera pour les équipes TERRAIN A et un autre gradin TERRAIN B
- Les spectateurs, doivent garder une distance d'au moins 1,5 m avec le terrain.
- **Seuls les arbitres et les observateurs ont accès au vestiaire. Pas de douche disponible**
- La restauration n'est possible que si elle est conforme aux exigences des autorités publiques.

4. Règles sur le terrain

- Les équipes ne peuvent pas entrer sur le terrain et dans la zone de changement avant que les équipes qui jouaient auparavant ne soient parties.
- Seuls les joueurs, les arbitres et les aides officiels de l'organisateur sont autorisés à entrer sur le terrain. Cela s'applique également pendant la pause. Les jeux de pause ne sont pas autorisés.
- La réunion d'avant-match a lieu à une distance de 1,5 m et avec un masque de protection.
- L'entrée des équipes se fait de manière séparée, soit dans l'espace, soit dans le temps. Les enfants accompagnant les joueurs lors de l'entrée sur le terrain ne sont pas autorisés. Les joueurs sortent par la sortie « dessous de la salle » les joueurs entrent par les gradins du haut.
- Il n'y a pas de changement de côté pendant la pause.
- La remise de prix aux meilleurs joueurs n'est autorisée que si les règles de distance sont respectées.
- Au lieu de se serrer la main après le match, les équipes s'alignent l'une en face de l'autre et se disent au revoir par un « lever de canne ».

5. Désigner une personne responsable au sein du club

Chaque organisation doit nommer un(e) responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés.

Dans notre club, il s'agit de [Ludovic Pellissier](#). Si vous avez des questions, veuillez le/la contacter

directement [Tél. +41 78 612 21 01](tel:+41786122101) ou president@uhcsierre.ch

6. Prescriptions spécifiques

Mesures pour les salles de Gym de la ville de Sierre. Les accès aux salles sont autorisés uniquement aux moniteurs et aux sportifs. Les parents ou autre accompagnant ne peuvent pas entrer dans l'infrastructure ni dans les vestiaires à défaut des tournois si le traçage et le masque a été établi. Si leur présence est nécessaire, principalement pour l'accompagnement des plus petits juniors, le port du masque est obligatoire.

Doit être joint à ce plan de protection, la fiche d'information sur le concept de sécurité dans le championnat 2020/21 de Swissunihockey, valable dès le 05.09.2020

Sierre, le 5 septembre 2020

Comité et Staff Club UHC Sierre

